

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 739 expulsant Balzarimi (Pietro) du territoire

n° 739

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1949

Date de publication

4 juillet 1949

Date du numéro

31 juillet 1949

VISAS

Le gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1939 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vu la lettre n° d41/S. J. Conf. de M. le président du tribunal supérieur d'appel, chef du service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est expulsé du territoire de la Côte française des Somalis : M. Baizarini (Pietro). de nationalité italienne, chauffeur, né le 18 octobre 1910 à Torbolé-Gazalio (Italie). fils de Balzarini (Angelo) et de Zerobini (Santa) Art.2.présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

pour le gouverneur et par le delegationle secretaire generalR.

CHAMBOREDON